

Autorisation de signer  
Marché pour travaux  
de Renforcement du  
chemin du Haut. (pro-  
longement Rue du Haut)

de la rue du Haut. (pro-  
longement Rue du Haut)  
Le 18 Mai 1955  
Le Préfet

Le Maire rappelle au Conseil que les travaux de renforcement du chemin du Haut (prolongement de la rue du Haut) seront confiés à l'entreprise HOVASSE-BERNARD de NANCY. La dépense est évaluée à 18.200 Frs. Le Conseil autorise le Maire à signer le marché et à intervenir entre l'entreprise HOVASSE-BERNARD et la Commune.

Il donne tous pouvoirs à l'effet de veiller à bien l'exécution de ce travail. Les crédits figureront au budget supplémentaire 1955 pour 15.000 Frs à prendre sur l'emprunt de 200 000 Frs (délibération du 20 février 1953 approuvée le 3-3-53) et pour 3.200 Frs à prélever sur l'excédent du compte administratif 1954.